

LES ETAPES CLES DE VOTRE SEMESTRE D'ÉCHANGE

Une fois votre destination attribuée, voici les démarches administratives que vous aurez à effectuer.

AVANT LE DÉPART EN MOBILITÉ

1. Signature de la **Déclaration d'engagement** confirmant votre inscription au projet de mobilité et permettant l'obtention de la bourse Movetia (CHF 1900.- pour un semestre en Europe ou en Suisse, CHF 2500.- pour un semestre au Canada)
2. Préparation du **Learning Agreement** (programme d'études) en collaboration avec l'Unité RIM. Le faire signer par la HEP et l'institution partenaire.
3. **Nomination** par l'Unité RIM dans l'institution partenaire.
4. Après réception de l'avis de nomination, constitution et envoi dans les délais impartis du **dossier d'inscription** demandé par l'institution d'accueil
5. Si besoin, faire une demande de soutien supplémentaire au [FONDS HEP](#) (voir les dates limites pour remettre votre dossier et les modalités d'obtention sur le site).

Une fois toutes ces formalités accomplies, vous percevrez 80% (CHF 1520.-) de votre bourse de mobilité quelques semaines avant votre départ.

AU DEBUT DU SEMESTRE EN MOBILITÉ

Si nécessaire faire modifier le **Learning Agreement**, au plus tard deux semaines après le début des cours en collaboration avec l'Unité RIM.

EN FIN DE SEMESTRE EN MOBILITÉ

1. Rédaction du rapport final.
2. Versement du solde de 20% de la bourse de mobilité une fois le rapport rendu.
3. Envoi de votre relevé de notes de l'institution partenaire à l'Unité RIM (echanges-semester@hepl.ch) pour que vos crédits en mobilité soient enregistrés dans IS-Academia.